

Quand l'écologie fait gagner de l'argent aux entreprises

Lancé fin 2018, un programme a permis à dix entreprises des Deux-Sèvres d'éviter ou de recycler 907 tonnes de déchets. Et d'économiser 691.000 €.



Aux Jardins de l'Orbrie, quatre tonnes de filtres en cellulose par lesquels passent les jus de fruit, servent à du compostage alors qu'avant ils étaient enfouis.

Trois tonnes de déchets évités par an à la Comebo, 82 salariés à Bressuire. L'industriel utilise de la peinture en poudre. En testant des stocks qu'habituellement il jetait, il s'est aperçu qu'une partie pouvait être réutilisée. Il a aussi remplacé un distributeur de boissons défectueux et encouragé les salariés à utiliser fontaines à eau et machines à café. Résultat : la consommation de gobelets a été divisée par deux.

« Le coût des matières premières explose »

Autre exemple, toujours dans le Bocage, les Jardins de l'Orbrie. Les bouteilles qu'utilise le fabricant de boissons sont livrées sous des housses en plastique. On a trouvé un spécialiste capable de les recycler : neuf tonnes de plastiques qui ne partent pas à la poubelle. Et quatre tonnes de filtres en cellulose par lesquels passent les jus de fruit servent désormais à faire du compost alors qu'elles étaient enfouies. Sympathiques mais insignifiants, ces petits progrès grappillés ? Ce sont des exemples

d'actions lancées par dix très petites entreprises et PME des Deux-Sèvres dans le cadre d'un programme spécial, le Pacte (Programme d'accompagnement collectif territorial des entreprises). Premier bilan du Pacte démarré fin 2018 : 907 tonnes de déchets évités ou recyclés, et 691.000 € économisés. La vertu paie aussi en espèces sonnantes et réverbérantes.

Dérives monumentales

« En ce moment, le coût des matières premières explose, les dérives sont monumentales. Donc, tout cela a aussi un sens économique », souligne Pierre-Yves Rioual, président de Soltena,

association régionale qui fédère 250 acteurs engagés dans la transition écologique.

Le Pacte est le fruit du travail mené de concert par Soltena, la chambre de commerce et d'industrie des Deux-Sèvres et plusieurs collectivités comme l'Agglo2B (Agglomération du Bocage bressuirais) ou la communauté de communes du Thouarsais. « L'envie, c'est que ça fasse tache d'huile dans le tissu des entreprises du Bocage », explique Yves Chouteau, tout à la fois vice-président de l'Agglo2B et président du Smited, syndicat intercommunal qui traite les déchets de toutes les Deux-Sèvres hors-agglomération niortaise.



Yves Chouteau. « L'envie, c'est que ça fasse tache d'huile. »

« On est dans la preuve par l'exemple : on montre à des gens qui n'y croyaient pas forcément, qu'on peut le faire, et qu'on peut grappiller des gains de productivité », estime Philippe Dutruc, président de la chambre de commerce et d'industrie.

Les entreprises concernées sont parvenues à économiser entre 2.360 et 148.000 € par an. Utiliser des palettes consignées, former les ouvriers pour réduire le nombre de boîtes finissant en déchets, réutiliser des solvants jusqu'à être traités comme des déchets dangereux. « Je regrette que ce genre d'expérimentation très positive ne soit pas reprise dans la loi Climat », déplore pour sa part Pierre Rambaud, vice-président de la communauté de communes du Thouarsais en charge de l'écologie et de la transition énergétique, et maire de Saint-Varent.

« Ne pas tuer la biodiversité de leur territoire »

Prochain objectif dans le vif ? S'attaquer à la question de la biodiversité, prône Philippe Dutruc : « Les entreprises ont bien conscience qu'elles ne doivent pas tuer la biodiversité de leur territoire. Tout ce qu'on pourra faire pour les y aider sera bienvenu. »

Yves Revert